



Congés payés refusés (Apprenti)

Par **max38**, le **07/07/2011** à **21:56**

Bonjour,

Je suis actuellement en contrat d'apprentissage d'1 an au sein d'une entreprise. Je souhaite prendre mes congés pour les vacances d'été (1 semaine en Juillet et 2 semaines en Aout), mais mon employeur ne veut pas prétextant la charge de travail à effectuer. Mon contrat arrive à terme en Septembre prochain, et donc mon employeur m'impose à ne pas prendre mes CP, il m'accordera qu'une semaine, et de me les payer en fin de contrat. Je souhaite prendre mes CP, je ne veux pas qu'on me les paye.

Mon employeur peut-il m'imposer de me payer mes CP et de ne pas m'accorder la totalité de mes CP?

Très cordialement

Par **Paul PERUISSET**, le **08/07/2011** à **09:03**

Bonjour,

L'employeur est parfaitement dans son droit.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET